# Règlement de "Moi si, je cours" 2017

## Art. 1: Organisateur

Moissy Cramayel Athlétisme, en collaboration avec la commune de Moissy-Cramayel, organise le dimanche 17 septembre 2017, la 3° édition de "Moi si, je cours ".

# Art. 2: Le principe

Ce n'est pas une compétition sportive, mais une animation composée de trois joggings conviviaux et gratuits, fait au rythme de chacun et d'une séance d'initiation au fitness.

Il n'y a ni classement, ni chronométrage.

## Art. 3: Les parcours

Le rendez-vous est fixé le dimanche 17 septembre 2017 à 9h30 sur la place du 14-Juillet-1789.

Les parcours alternent des portions de route et de chemins.

#### Trois distances sont prévues :

- 700 mètres départ prévu à 10h30
- 6 km départ prévu à 10h45
- 3 km départ prévu à 10h50

L'organisation se réserve le droit de toute modification. Des signaleurs et régulateurs assureront l'encadrement du parcours et veilleront à la sécurité des participants. L'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout manquement aux consignes de sécurité de la part des participants, tels que courir en dehors des zones balisées, courir isolé(e) hors cortège et toute autre dérive risquant de mettre en péril l'intégrité des coureurs et de l'organisation.

### Art. 4: Inscriptions

Ages minimum par parcours :

• 700 mètres : à partir de 6 ans

700 mettes: a partir de 6
3 km: à partir de 12 ans
6 km: à partir de 14 ans

Les mineurs sont sous la responsabilité de leur(s) responsable(s) légal (aux) durant toute la durée de la manifestation, une autorisation parentale devra être fournie. Les inscriptions en ligne sont vivement conseillées. Elles s'effectueront au plus tard le 16 septembre 2017, à minuit, sur :

#### www.moissycramayelathletisme.com

Il est également possible de s'inscrire sur place le jour de la manifestation de 9h30 à 10h00, dans la limite des places disponibles. Les participants pourront retirer leur dossard sur place jusqu'à 10h00, les mineurs devront être accompagnés de leur(s) responsable(s) légal (aux).

La participation est limitée à 300 participants pour des raisons d'organisation et de sécurité.

## Art. 5: Aptitude physique

Ne s'agissant pas d'une compétition, mais d'une animation sans classement ni chronométrage, le certificat médical n'est pas obligatoire. Toutefois, il est recommandé aux participants de consulter un médecin avant de prendre part à l'animation.

Le participant/la participante déclare ne pas souffrir de restrictions corporelles qui empêcheraient une participation sans danger ou qui présenteraient un risque pour lui/elle. Le participant/la participante confirme en outre qu'une participation à l'animation ne lui est pas défendue pour tout autre motif.

#### Art. 6: Assurances

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de dégradation ou de dommages qui pourraient survenir pendant et à l'occasion de l'animation.

# Art. 7: Droit d'image

J'autorise expressément les organisateurs de "Moi si, je cours" à utiliser les images de toutes natures sur lesquelles je pourrais apparaître, ainsi que les personnes inscrites de mon chef, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour une durée maximale de 20 ans.

## Art. 8: CNIL (loi informatique et libertés)

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant a l'organisateur.

#### Art. 9: Secours

Une assistance sera assurée avec la présence d'un poste de secours.

# Art. 10: Acceptation

Les participants doivent respecter le code de la route et se conformer aux recommandations faites par l'organisateur. Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Les participants dégagent les organisateurs de toutes responsabilités pour tous les dommages subis ou causés par eux-mêmes avant, pendant et après l'animation.

Annexe 1: Parcours du dimanche 17 sept. 2017



Dans un esprit de bien-être, Moissy-Cramayel Athlétisme et la ville de Moissy-Cramayel proposent la troisième édition de "Moi si, je cours" : un footing convivial à la découverte des liaisons douces sans chrono ni classement.

Accessible à tous, la manifestation sportive propose 3 boucles de 700 m, de 3 km et de 6 km adaptées au rythme du plus grand nombre. Ces itinéraires forment une boucle avec un départ et une arrivée situés au niveau de la place du 14-Juillet-1789.

Un échauffement et des étirements seront proposés par Moissy Fitness qui viendra prêter main forte aux organisateurs.

Dans l'attente du retour des coureurs, un cours de zumba sera proposé, de 10h50 à 11h30. Gratuit et ouvert à tous.

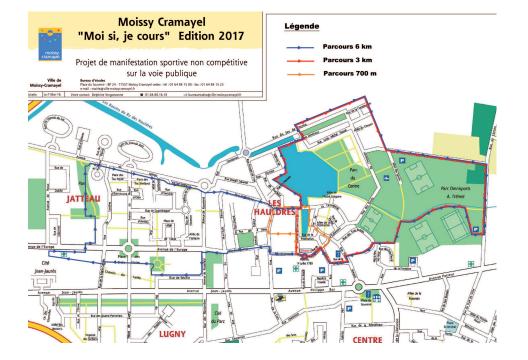
Pour y participer, inscrivez-vous sur le site à partir du 15 juillet et jusqu'au 16 septembre 2017 : www.moissycramayelathletisme.com

ATTENTION! Inscriptions sur place le jour de la manifestation, uniquement en fonction des places disponibles.

A vos baskets et rendez-vous dès 9h30 le dimanche 17 septembre 2017 !

# **HORAIRES À RETENIR:**

- Retrait des dossards de 9h30 à 10h
- Échauffement collectif à 10h
- Départ course 700 m à 10h30
- Départ course 6 km à 10h45
- Départ course 3 km à 10h50
- Cours de zumba, de 10h50 à 11h20
- Étirements collectifs de 11h20 à 12h
- Résultat tirage au sort "quizz nutrition santé" à 12h



# Bulletin d'inscription individuel "Moi si, je cours" 2017 Dimanche 17 septembre à 9h30 - Place du 14-Juillet-1789

Moissy-Cramayel Athlétisme

Maison des associations - 77550 Moissy-Cramayel - Tél. : 06 37 17 54 76 - mail : michel.lagarde83@gmail.com www.moissycramayelathletisme.com